

Chemin de la Chapelle : (balisage bleu 4,8 Km - 1h30)

Quitter le parking par le chemin de gauche qui monte vers la chapelle Ste Agathe. Ignorer deux chemins à gauche et monter au sommet de la butte, table d'orientation et (*vue à 360°*).

Faire demi-tour et descendre par l'escalier à droite, poursuivre en face, au carrefour (point 1) prendre la route à gauche de la borne incendie. Dans le bas du village (point 2) prendre deux fois à gauche et continuer tout droit sur ce large chemin qui vous mène au banc en bout de plateau, en ignorant les chemins à gauche et à droite (point 3). (*Vue sur la chaux d'Apchat, Augnat, la couze d'Ardes, ARDES, le Cézallier et le signal du Luguët*).

Revenir sur ses pas jusqu'au point 2. (*A droite sur le plateau, vue sur la Brugère, Bard et les terres rouges, le vignoble de Boudes, la vallée de l'Allier, le puy d'Ysson, les monts du Forez et le Béal*). S'engager à gauche, passer devant l'ancienne école et à l'aplomb de la chapelle pour rejoindre le parking.

Marche du Fromental : (balisage jaune 3,4 Km – 1h)

Du parking s'engager dans le village par la rue principale. A l'abreuvoir (point 1) prendre la rue du milieu. Passer devant l'ancienne école. En bas du village (point 2) tourner deux fois à droite, après 200m, prendre le chemin à gauche (point 3), (*vue sur Ardes, Chausse haut et Chausse bas*). Après une forte descente, s'engager à droite (point 4) et suivre ce chemin jusqu'au prochain carrefour (point 5). A celui-ci prendre le chemin à droite qui monte fortement et rejoindre la route (point 6), (*belle vue sur le Fromental et sa chapelle castrale, la chaux d'Apchat, le doigt de Mercœur et le Sarran*). Prendre la route à droite et rejoindre le point de départ.

Circuit du pré du perché : (balisage rouge 5,3 Km – 1h30)

Du parking, prendre la D142 à droite jusqu'à la stabulation du GAEC des Aubépines (point 1). A sa hauteur monter le chemin à gauche sur 750m. Au croisement sur un replat (point 2), monter à nouveau à gauche pour atteindre le plateau (point 3). Prendre à nouveau à gauche sur 1 km le chemin qui longe le lac jusqu'au carrefour avec une route goudronnée (point 4, la croix du Sanaire). S'engager sur le chemin de droite et faire le tour du lac pour revenir en 3, puis retour au départ par l'itinéraire aller. (*Vue sur Issoire, la plaine du Lembron, le parc naturel du Livradois Forez avec le Béal*).